

## Habitats concernés

- Fleuves et fossés
- Végétation des berges vaseuses



## Enjeux

Les fossés jouent un rôle primordial pour la faune:

- Corridor de déplacement
- Zone de refuge
- Alimentation
- Reproduction
- Développement

Il est donc important de conserver ces habitats.



Cordule à corps fin

## Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



Cistude d'Europe

## Je m'engage à :



Petit rhinolophe



- Ne curer que d'un seul coté des fossés et des canaux en laissant en l'état la rive opposée à celle où se fait le curage (végétation de la berge, ainsi que végétation aquatique émergente) et ne pas élargir les fossés tant en largeur qu'en profondeur (respect du principe vieux fonds, vieux bords ».**

? Le curage détruit tout sur son passage; en conservant une berge intacte, la flore et la faune aquatiques et rivulaires peuvent rapidement recoloniser le milieu.

- Contrôle du non curage des deux rives, du maintien de la végétation et de l'absence de travaux d'élargissement ou d'approfondissement.

- Epandre sur 7m maximum et à proximité, les produits du curage des fossés et des canaux sans obstruer les éventuelles connections hydrauliques existantes entre le fossé et les chemins d'eau ou dépressions inondables situés sur la parcelle.**

? Les vases curées eutrophes entraînent la disparition de la flore rare au profit des plantes banales (rudérales = chardons, orties...). Il convient donc de limiter leur impact sans modifier le fonctionnement hydrique de la parcelle et de sa flore spécifique.

- Contrôle du respect d'épandage des produits de curage



Gomphus de Graslin

- Conserver les zones arbustives et/ou broussailleuses de 2-3m de long tous les 15 à 20m sur la rive curée quand elles existent**

? Ces zones sont des habitats, refuges, lieux de nourriture pour la faune et la flore et elles servent aussi de corridor pour leurs déplacements. Le Vison d'Europe, espèce rare et menacée se réfugie dans ces zones pendant la journée.

- Contrôle du maintien d'une végétation arbustive sur la rive curée (selon état initial).



Vison d'Europe



#### 4. Pas de travaux d'entretien entre le 15 mars et le 15 juillet

La faune et la flore se reproduisent d'avril à fin juillet. En particulier les Libellules qui deviennent très vulnérables pendant la période d'émergence.

Contrôle sur place du respect de la période des travaux

#### 5. **Espèces envahissantes** : respecter les préconisations techniques vis-à-vis de l'expansion des espèces exotiques envahissantes lors des curages ou de toute autre opération d'entretien des fossés, cours d'eau, berges: Arrachage mécanique et nettoyage méthodique des engins / Arrachage manuel

Les espèces locales sont adaptées à nos climats et se développent en harmonie dans le milieu qui les entoure. Les espèces exotiques ne jouent aucun rôle dans la chaîne alimentaire de nos contrées. En outre, celles-ci prolifèrent très rapidement étouffant le milieu environnant, diminuant les ressources alimentaires et font disparaître les espèces locales.

Contrôle du respect des préconisations techniques lors des opérations de curage ou d'entretien des fossés.

#### Espèces menacées prioritaires



Vison d'Europe



Rosalie des Alpes



Cistude d'Europe



Si je le souhaite, je suis aussi les recommandations suivantes:



#### 1. Limiter la fréquence d'entretien (canaux et fossés) à 1 intervention tous les 8-10 ans

Pour laisser la végétation se développer et ainsi créer des habitats favorables à la faune et la flore

#### 2. Réaliser les travaux d'entretien entre le 15 juillet et le 1<sup>er</sup> novembre

En réalisant vos travaux à cette période, vous protégez également la Cistude d'Europe qui hiverne enterrée dans la vase de novembre à mars.

#### 3. Signaler toute apparition d'espèce exotique envahissantes à l'animateur Natura 2000 qui le signalera aux partenaires compétents (association foncière, DDAF, DIREN, FDPPMA, ONEMA...)

Des moyens doivent être mis en œuvre contre les nouvelles apparitions d'espèces invasives, qui se développent très rapidement étouffant le milieu dans lequel elles se trouvent, diminuant les ressources alimentaires et faisant disparaître les espèces locales.



... outre d'Europe



Gomphe de Graslin

